

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

**E X T R A I T****du****Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 22 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 SEPTEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN -

M. Christophe BARDIN démissionnaire. En attente de la confirmation du suivant de liste.

**POUVOIRS :**

M. Serge BALAO donne pouvoir à M. André DROUIN

Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETARE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

**OBJET : CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE : ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre du développement de l'enseignement des pratiques artistiques, la Ville de Dax souhaite acquérir, pour le Conservatoire municipal, des instruments de musique, en complément de son parc instrumental existant.

Il est donc proposé d'acquérir les instruments détaillés dont la liste est jointe en annexe.

Le coût de cette acquisition s'élève à 3 974,00 € TTC, soit 3 311,66 € HT. Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil départemental des Landes au titre de l'aide pour l'acquisition de matériel musical à hauteur de 45 % du coût HT de l'achat.

Le plan de financement serait donc le suivant :

DEPENSES :	3 974,00 €	RECETTES :	3 974,00 €
Acquisition HT :	3 311,66 €	Conseil départemental des Landes :	1 490,00 €
TVA :	662,34 €	Ville de Dax :	2 484,00 €

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016, chapitre 21 article 2188 P16021 311 CULT.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE  
MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE l'acquisition des instruments listés en annexe,

SOLLICITE une subvention à son taux maximum auprès du Département des Landes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160922-14-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 23 Septembre 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».